



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-14687>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **25-14687**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-3374

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins (06)

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 20003991500018

Ville : Cannes Cedex

Code postal : 06414

Groupeement de commandes : Non

Département(s) de publication : 06

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : RELANCE LOT B - Charpente bois – Façade ossature bois – Bardage - du marché CONSTRUCTION D'UN BATIMENT SPORTS SANTE DANS LE CADRE DE LA RENOVATION URBAINE « NPRU DE LA NOUVELLE FRAYERE ».

Code CPV principal - Descripteur principal : 45000000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le marché a pour objet : l'exécution des travaux de Charpente bois - Façade ossature bois - Bardage dans le cadre de la création d'un bâtiment comprenant un pôle santé pharmacie, un pôle sports, un parking et 9 logements. NB : Les autres lots relatifs aux travaux de création du bâtiment « SPORTS SANTE » font l'objet d'une consultation distincte (Marché 24.011-« CONSTRUCTION D'UN BATIMENT SPORTS SANTE DANS LE CADRE DE LA RENOVATION URBAINE « NPRU DE LA NOUVELLE FRAYERE » - Publicité : BOAMP N°24-70891 et Identifiant JOUE n°2024/OJS 119-364327 du 20/06/2024 - Avis rectificatif BOAMP N° 24-101364 et Identifiant JOUE n°2024/OJS 175-364327 du 09/09/2024.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation

Section 4 - Informations rectificatives

- S'agissant de la section 3 : Procédure : Date et heure limite de réception des plis : Au lieu de lire : Date et heure limite de réception des plis : Lundi 10 février 2025 - 12:00 Lire : Date et heure limite de réception des plis : Vendredi 14 février 2025 - 12:00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/02/2025